

Publié le 28 septembre 2009

Amiens Aménagement : Concilier habitat urbain et environnement

Amiens s'engage dans une réflexion sur la ville. Pour cerner les nouveaux besoins de la population, la Sem Amiens Aménagement est amenée à développer la concertation pour ses projets urbains. Avec la Zac Paul Claudel, la Sem a exigé la qualité architecturale et environnementale pour un nouvel habitat en ville.



Pour Philippe Gendre, directeur général de la Sem [Amiens Aménagement](#), « la mission d'aménageur d'une collectivité évolue avec les changements de modes de vie et, à Amiens, ces transformations se font en douceur. Si la population se stabilise, ses aspirations de vie évoluent. Pour Amiens, pas question d'éloigner en zone péri-urbaine les habitants en quête de qualité de vie. » En réponse aux nouveaux besoins, un secteur de la ville, occupé jusque là par des jardins en fond de parcelle, est en cours d'aménagement. Une manière de prendre en compte le développement durable. L'opération de la Zac Paul Claudel est emblématique pour la nouvelle municipalité qui souhaite porter une réflexion sur la ville, portée par l'adjointe au maire Valérie Wadlow.

Après une tranche de travaux qui a vu émerger plus de 240 habitations, la deuxième tranche de l'éco-quartier, Les vergers de Paul Claudel, est en cours de réalisation sous la conduite du cabinet Fuktas Urbaniste. L'enjeu, pour Amiens Aménagement, fut d'abord de compléter les plantations existantes, autant sur les espaces publics que privés. La collaboration de la paysagiste Florence Mercier fut déterminante. Les programmes devant répondre aux besoins et aux moyens des futurs habitants, qu'il s'agisse de nouveaux foyers ou de populations issues de quartiers Anru devant être

restructurés, l'ensemble des 350 logements sera dense et mixte : une partie en locatif social, une autre en accession aidée, le reste en accession ou location libre.

« En 2007, une consultation fut lancée pour l'ensemble de cet îlot pour trouver des couples architecte/promoteur, afin de garantir une diversité de styles, reprenant dans un contexte plus dense et parfois collectif l'esprit des habitations d'Amiens. Sur la base d'un cahier des charges « habitat et environnement » issu d'un protocole avec le Cerqual, les architectes sélectionnés se sont engagés dans la seule valeur imposée : la qualité. « Pour privilégier la qualité, nous n'avons pas mis en compétition la charge foncière. C'est l'architecture et le programme qui ont conduit nos choix. » Cette opération préfigure l'évolution des exigences d'Amiens Aménagement qui, pour la première tranche de la Zac Paul Claudel, a choisi l'architecte-urbaniste Iga Dolowy, qui prône une démarche de concertation pour des projets urbains durables.

Par Marie-Anne RAMAZZINA